

Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes **Zendesk - Année 2023**

Nous avons obtenu un score de 74/100 en 2023, réparti comme suit :

- Indicateur relatif à l'écart de rémunération : 34
- Indicateur relatif à l'écart de répartition des augmentations individuelles : 35
- Indicateur relatif au nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité : 0
- Indicateur relatif au nombre de personnes du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 5

Mesures correctives mises en place pour améliorer notre index :

- Nous continuerons à promouvoir les opportunités de développement pour chacun de manière équitable à différents niveaux de hiérarchie, grâce à notre stratégie DEI&B et à cultiver un environnement où chaque individu peut s'épanouir au sein de Zendesk.
- Nous mettrons en place un processus de revue des salaires pour les employés revenant de congé maternité/paternité/adoption afin de garantir une rémunération compétitive et équitable

Nos scores cibles pour les 3 indicateurs où le score maximum n'a pas été atteint :

| Indicateurs | 2023 | Score cible |
|---|-------|-------------|
| Écart de rémunération pondéré | 34/40 | 35/40 |
| Augmentation de salaire pour les retours de congé de maternité | 0/15 | 15/15 |
| Employés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations | 5/10 | 10/10 |

Chez Zendesk, nous nous engageons [en faveur de l'équité salariale et de la transparence](#) car nous croyons que cela représente véritablement la notion de rémunération équitable, indépendamment du sexe, de la race, de l'origine ethnique ou d'autres facteurs d'identification. Cette démarche est en ligne avec les principes fondateurs de l'UE de l'égalité des rémunérations pour un même travail ou un travail de même valeur.

Conformément à notre engagement dans ce domaine, nous contrôlons régulièrement et traitons de manière proactive les disparités statistiques identifiées lors de notre revue annuelle de la rémunération des employés afin de garantir l'équité salariale. Nous faisons appel à un prestataire pour réaliser une évaluation annuelle de notre position en matière d'équité salariale et, à compter de la fin d'année 2023, les femmes en France gagnent un euro pour chaque euro qu'a gagné un homme occupant le même poste et le même niveau, en tenant compte de l'ancienneté et des performances.

Pour plus d'informations sur nos efforts visant à promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion, veuillez consulter notre dernier rapport [Global Impact Report](#).

Cette notification a été mise à jour pour la dernière fois le 28 mars 2024.